

III

(Informations)

COMMISSION

Organisation de concours généraux

(92/C 181/07)

La Commission des Communautés européennes organise le concours général suivant:

COM/A/757 — Administrateurs adjoints (carrière A 8).

(¹) JO n° C 181 A du 17. 7. 1992.

Appel à expression d'intérêt pour effectuer des travaux dans le domaine de la santé publique

(92/C 181/08)

1. La Commission des Communautés européennes envisage de conclure par l'intermédiaire de l'unité «Santé publique» (DG V/E/1) des contrats de prestation de services, d'études, ou des consultations dans les différents domaines dont elle a la charge, et plus particulièrement la lutte contre le SIDA, la réduction de la demande de drogue, la prévention de l'alcoolisme, l'éducation à la santé, les actions de lutte contre le cancer, et autres domaines liés à la protection de la santé des citoyens. L'accent est plus particulièrement mis sur la prévention primaire, l'éducation à la santé, la formation des personnels de santé et autres professions relevantes, l'épidémiologie, l'amélioration de la collecte de données, l'information et la communication, le développement de nouvelles méthodes d'évaluation d'actions préventives, les échanges d'expérience et la considération des conséquences socio-économiques et politiques.

2. Le présent appel à intérêt a pour objectif de constituer, après sélection, un fichier de contractants potentiels par thème. À partir de ce fichier seront sélectionnées, en fonction des besoins, des thèmes et des budgets, les firmes, les organisations non commerciales (NGOs, académies, institutions), et les personnes invitées à participer à des appels d'offres restreints.

Selon les problèmes abordés, la Commission pourra s'adresser à des candidats qui ne couvrent que certains aspects des thèmes indiqués.

3. La lettre de manifestation d'intérêt précisera les domaines dans lesquels le proposant est intéressé à prêter ses services (voir au point 1).

Cette lettre sera accompagnée de la documentation suivante, en deux exemplaires:

- a) une fiche d'identification du proposant précisant les dénominations, statut juridique, adresse, téléphone, télex, télécopieur, personne à contracter;
- b) une notice descriptive du proposant et de ses activités, permettant d'apprécier sa compétence spécifique dans les domaines choisis. Si le proposant est une personne physique, un curriculum vitae accompagné d'une description détaillée de ses activités, permettant d'apprécier l'étendue et la durée de son expérience;
- c) un document indiquant les noms et qualités de personnes qui composent les organes dirigeants si le proposant est une personne morale;